

Image not found or type unknown



Rétractation devente

Par **youppy**, le **10/01/2020** à **22:13**

Bonjour,

mon mari et moi même avons signé un mandat d'exclusivité Dans une agence immobilière. Nous connaissons l'agent immobilier et nous avons fait confiance... il avait été convenu que nous vendions que si il nous trouvait une autre maison. Il a trouvé des acheteurs, ils ont fait une offre que mon mari a signée (mais pas moi) il a indiqué monsieur et madame, mais lui seul a signé. L'agent immobilier ne nous a pas trouvé de maison, il nous a dit qu'il n'y a rien sur le marché pour le moment... nous n'avons donc rien! Nous devons signer le compromis de vente cette semaine. Nous ne voulons plus vendre car nous n'avons rien... est ce possible de ne plus vendre et éviter de payer les 15000 euros de frais d'agence ? On se sent trahis et démunis...

Par **youppy**, le **10/01/2020** à **22:34**

Help !